

Questions orales

Avec l'appui du député de New Westminster (M. Leggart), je propose donc:

Que la Chambre procède d'un commun accord à l'étape du rapport et à la troisième lecture du bill C-83 le plus tôt possible.

M. l'Orateur: A l'ordre. En vertu de l'article 43 du Règlement cette motion exige le consentement unanime de la Chambre. La Chambre est-elle disposée à le donner?

Des voix: Oui.

Des voix: Non.

* * *

L'AGRICULTURE

DEMANDE DE DÉBAT SUR LES QUOTAS D'IMPORTATION DE BŒUF ET DE VEAU—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Arnold Malone (Battle River): Monsieur l'Orateur, je voudrais proposer une motion sur une question urgente. Comme les énoncés de politique du ministre de l'Agriculture (M. Whelan) au sujet des quotas d'importation sont à la fois trop généreux et trop temporaires, je propose, avec l'appui du député de Wetaskiwin (M. Schellenberger):

Que le ministre de l'Agriculture prévoie, d'ici le 10 novembre 1976, un débat d'une journée complète sur une nouvelle orientation de la politique d'importation et d'exportation de la viande de bœuf et de veau.

M. l'Orateur: A l'ordre. En vertu de l'article 43 du Règlement, cette motion ne peut être présentée qu'avec le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

QUESTIONS OUVRIÈRES

LES EFFORTS DU GOUVERNEMENT EN VUE D'OBTENIR LA COLLABORATION DES REPRÉSENTANTS DU SALARIAT

M. Robert Muir (Cape Breton-The Sydneys): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre du Travail. Dans le discours du trône, le gouvernement a reconnu que pour être efficaces, les mesures économiques exigent une collaboration entre les gouvernements, les travailleurs et ainsi de suite, et à cette fin, le gouvernement entreprendra une série de consultations importantes. Dans le discours qu'il a prononcé hier à Montréal, devant les membres de la Fédération internationale du syndicat des employés de l'industrie chimique et autres employés, il a donné un sévère avertissement. Voulait-il indiquer, dans son discours, qu'il est prêt apparemment à se passer de l'appui du mouvement ouvrier, contrairement aux phrases ronflantes du discours du trône?

L'hon. John C. Munro (ministre du Travail): Monsieur l'Orateur, ce que j'ai voulu dire, c'est qu'il y a maintes initiatives dans notre programme en quatorze points qui procureront des avantages si appréciables aux travailleurs syndiqués

[M. Milne.]

comme aux non-syndiqués, que si nous n'obtenons pas la collaboration des porte-parole des syndiqués et des représentants des non-syndiqués, nous irons de l'avant de toute façon, car j'estime que ce programme profitera à tous les travailleurs canadiens. Ce qui ne signifie pas que je ne compte pas sur la collaboration du salariat. Au contraire, le gouvernement et moi-même espérons bien l'obtenir.

M. Muir: Le discours du trône parle de collaborer avec les travailleurs, mais allons-nous poursuivre cette politique d'affrontement avec les travailleurs, qu'ils soient syndiqués ou non? Comme les gens, qui ont été élus par 2.2 millions de travailleurs ne semblent pas s'entendre avec le gouvernement, le ministre va-t-il en chercher d'autres qui sont plus sympathiques et le gouvernement décidera-t-il alors qui devrait représenter qui?

M. Munro (Hamilton-Est): Non, monsieur l'Orateur. Je puis apaiser les craintes du député. Je m'efforce encore d'obtenir la coopération du mouvement syndical. Je me suis entretenu au moins officieusement avec divers dirigeants syndicaux afin d'obtenir cette coopération. Nul doute que nous en arriverions beaucoup plus vite à de bien meilleurs résultats si nous pouvions entamer le plus tôt possible d'utiles consultations, maintenant que la campagne de protestation est terminée, et c'est ce que nous nous efforçons de faire.

M. Muir: Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Compte tenu des propos énergiques tenus par le ministre à Montréal et puisque le ministre a déclaré qu'il ne se laissera pas intimider par l'opposition du monde des affaires ou du mouvement syndical, je voudrais savoir si le gouvernement songe à amorcer des consultations tripartites en syndiquant ses valets à Ottawa, puis en conférant avec ses argentiers de Toronto pour résoudre le problème?

M. Munro (Hamilton-Est): Monsieur l'Orateur, j'ignore de quels argentiers veut parler le député.

L'ÉTABLISSEMENT DES COMITÉS TRIPARTITES AUX FINS DU PROGRAMME RELATIF AU SALARIAT

M. Walter Baker (Grenville-Carleton): Monsieur l'Orateur, j'ai peine à croire le ministre, et j'aimerais lui poser une autre question. A la suite des questions adressées au premier ministre au sujet du discours du trône, le ministre a laissé entendre que l'élaboration dans les détails du programme en 14 points dont il a parlé—et pour lequel il s'est pratiquement étranglé d'orgueil serait confiée à des comités tripartites. C'est ce qu'il a dit. Je me demande comment le ministre compte réussir à faire élaborer son programme et à lui faire donner du corps par des comités tripartites, si le monde syndical n'en fait pas partie. Qu'a-t-il l'intention de faire? Va-t-il essayer de contourner les chefs syndicaux du Canada? Va-t-il traiter avec quelqu'un d'autre? En un mot, comment va-t-il s'y prendre?